



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 4 novembre 2019

Communiqué de presse

Situation hydrologique du Puy-de-Dôme : Levée des mesures de restriction des usages de l'eau et maintien de la vigilance sur l'ensemble du département

Après un mois de septembre relativement sec, le mois d'octobre 2019 a été particulièrement pluvieux. Il a été enregistré entre 85 et 112 mm de pluies cumulées selon les stations de Météo-France soit plus du double des précipitations habituelles pour ce mois. Cependant, le déficit hydrologique constaté depuis le début de l'année n'est pas résorbé sur certains secteurs du département.

Ces pluies ont permis la remontée des débits des cours d'eau au-dessus de leurs valeurs de vigilance ou de leurs débits réservés. Cependant, le débit de certains cours d'eau (le Cher, la Sioule, le Jauron, l'Artière, l'Auzon) demeurent assez bas.

A ce jour, l'effet n'a pas été ressenti au niveau des nappes phréatiques dont les niveaux ont atteint des records jamais connus (Chaîne des Puys et nappe alluviale de l'Allier).

La situation hydrologique étant encore fragile, le suivi hydrologique quotidien se poursuit.

Les prévisions météorologiques de Météo-France pour la quinzaine à venir donnent des températures autour de 12°C et de faibles pluies. Ces dernières ne devraient pas être suffisantes pour améliorer durablement la situation.

Aussi, Madame la Préfète a donc décidé de lever les mesures de restriction des usages de l'eau et de maintenir un niveau de vigilance sur ces usages jusqu'au 30 novembre 2019.

Madame la Préfète invite l'ensemble des usagers du département à poursuivre toutes les mesures de précaution pour éviter les gaspillages d'eau, pour l'économiser et faire preuve de civisme, afin de continuer à satisfaire les usages, notamment l'alimentation en eau potable, les enjeux économiques et assurer la protection des écosystèmes aquatiques.

Contact : direction départementale des territoires - Tél : 04 73 43 16 21